

Projet «Sauvegarde et encouragement des entreprises formatrices»

Version 5, 27.11.14

1. Situation générale

Dans le cadre de sa «Stratégie pour la formation forestière», l'Ortra Forêt Suisse a pris la tête des efforts de promotion de la relève. Elle place la priorité dans la sauvegarde et les mesures d'encouragement des entreprises formatrices. Que peut-elle faire en vue de garantir un nombre suffisant de forestiers-bûcherons d'une part et d'entreprises formatrices d'autre part? Le projet mentionné analyse en détail la situation du côté des entreprises.

2. But principal

Le but principal est de pouvoir former, durablement, à long terme, un nombre suffisant de professionnels forestiers. A cet effet, nous devons mieux connaître les activités de formation des entreprises formatrices. Ces informations serviront de base pour définir les mesures utiles à la sauvegarde et à la promotion des entreprises formatrices et des lieux de formation.

3. Questions à traiter

1. De quoi les entreprises formatrices ont-elles besoin pour réussir leur activité de formation?
2. Quels sont les obstacles rencontrés par les entreprises formatrices dans la formation des apprentis? Qu'est-ce qui empêche les entreprises forestières non formatrices à engager des apprentis?
3. Quelles seront les conditions cadres posées en matière de formation des apprentis?
4. Comment peut-on augmenter le nombre de réseaux d'entreprises formatrices?
5. Quelles sont les raisons qui mènent les entreprises formatrices à former des apprentis?
6. Comment les entreprises formatrices trouvent-elles des apprentis adéquats?
7. A quoi pourrait ressembler la formation future des apprentis forestiers à l'avenir (nouveaux modèles de formation)?
8. Comment les entreprises forestières pourraient-elles être motivées à créer davantage de places d'apprentissage?
9. Dans quelles régions le nombre de contrats d'apprentissage a-t-il diminué? Comment cela s'explique-t-il?
10. Le nombre d'entreprises formatrices du secteur forestier a-t-il diminué?

4. Démarche

- L'Ortra Forêt Suisse a nommé Jürg Artho, chercheur en sciences sociales à l'Université de Zurich, en tant que responsable et réalisateur du projet.
- Il est prévu de mettre en place un groupe d'accompagnement pour certaines phases du projet. Ce groupe comportera sept personnes au maximum.
- Le responsable du projet bénéficie du soutien du secrétariat de l'Ortra Forêt Suisse (p. ex. collecte d'adresses, données statistiques).
- Calendrier du projet: début des travaux en janvier 2015, clôture vraisemblablement en automne 2015.
- L'organe responsable du projet est l'Ortra Forêt Suisse. Le projet est réalisé en collaboration avec l'OFEV et la CIC.